



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

### DECLARATION LIMINAIRE

**CAP Locale cadres A du 11/12/2015**

–  
*« Mouvements complémentaire du 01/03/2016 »*

---

C'est la première fois que la CAP locale se réunit pour le mouvement complémentaire des A au 1<sup>er</sup> mars 2016. Ce sera aussi la dernière fois. En effet, notre directeur général vient d'annoncer la modification « à la marge » selon son expression de certaines règles de mutation. En autres, la suppression du mouvement complémentaire pour les A et les B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il avance comme prétexte qu'il déstabilisait les équipes de travail entre deux mouvements généraux. FO DGFIP affirme le contraire. Le mouvement complémentaire permet de combler plus rapidement les vacances de postes. Les services qui bénéficient de l'arrivée de ces agents complétant l'équipe de travail ne s'en plaignent pas. Il est vrai que le point de vue diffère et là où certains voient le verre à moitié vide, d'autres le voient à moitié plein !

L'évolution des règles de gestion s'inscrit pleinement dans la poursuite de la politique

de suppression des emplois. L'administration des Finances Publiques reste – hélas – prioritaire sur ce plan là. 2130 suppressions programmées pour 2016. 54 % du total pour moins de 6 % des effectifs. Dure équation. Manifestement, faire rentrer les impôts et lutter contre la fraude sont des missions mineures de l'Etat.

Notre administration connaît aussi une vague de restructurations, de fusions, de fermetures de postes et de services d'une ampleur sans précédent. Pour la Vendée, en 2015 et 2016, mise en place des 2 Pôles ICE, fermeture de 2 trésoreries, création d'1 PCRCP, fusion de 2 SIE, création d'1 Pôle unique d'Enregistrement, transfert de missions de recouvrement de l'impôt pour 2 trésoreries. Et ce n'est pas fini.

Il s'agit, pour le directeur général et pour ses serviteurs de mettre en œuvre à tout prix la démarche stratégique en sacrifiant les missions financières à la réduction massive des emplois et à la diminution des crédits budgétaires. 16 emplois encore supprimés en Vendée en 2016. Mais où vont-ils être pris ?

Comme si cela ne suffisait pas, la réforme territoriale avec la fusion des régions, l'effacement du département, la fusion des communes, le développement de l'intercommunalité, va entraîner la disparition du Service Public sur une grande partie du territoire. L'accueil du public, vitrine de la DGFIP il y a si peu, n'est plus une priorité. L'utilisateur devient physiquement encombrant. Il faut l'inciter à utiliser Internet. Et tant pis pour celui qui n'est pas connecté. Pour l'agent, c'est la dégradation de ses conditions de travail avec en récompense la mobilité forcée fonctionnelle et géographique. A croire que tout doit bouger ...pour que ça bouge !

FO DGFIP exige l'amélioration de la situation des personnels en termes de recrutements, d'affectation, de conditions d'exercice des missions, des conditions de travail et de reconnaissance des qualifications. S'agissant des mutations, FO DGFIP réclame le maintien du mouvement complémentaire pour les A et les B, l'affectation la plus fine possible à la commune, à la structure et à la mission. Il condamne le développement systématique des mises à disposition à l'arrivée au département. Il demande que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

Pour conclure, l'instauration de l'état d'urgence à la suite des événements dramatiques du 13 novembre à Paris - un collègue figure parmi les tués – n'interdira pas à notre organisation syndicale ainsi qu'à d'autres de continuer la lutte pour maintenir sur tout le territoire un véritable Service Public Fiscal, indispensable pour financer l'Action Publique et défendre nos valeurs républicaines.

Stella CREPEAU, représentante titulaire

Williams PILLET, représentant titulaire